

# CITROËNA

SOCIÉTÉ ANONYME AUTOMOBILES CITROËN  
régie par les articles 118 à 150 de la loi sur les sociétés commerciales

## SERVICES A LA CLIENTELE DEPARTEMENT TECHNIQUE APRES-VENTE

La présence de fondants chimiques sur la route pendant une période de l'année, la condensation qui se forme dans les « corps creux », l'air salin et les pollutions atmosphériques sont à l'origine de la corrosion des éléments de carrosserie.

Dans les « corps creux », la rouille se propageant de l'intérieur vers l'extérieur, il est très difficile d'en déceler la présence avant qu'il ne soit trop tard.

La protection des différents types de carrosseries est réalisée d'origine par un traitement « Phosphatation » ou un revêtement « électrophorèse » ou par « trempé ». Un traitement complémentaire des « corps creux », des tôles de dessous de caisse ainsi que celles soumises aux projections des roues, peut être effectué par pulvérisation et application de produits spéciaux.

L'entretien de cette protection devra être effectué au début de chaque saison hivernale, par un traitement anti-corrosion complet.

Ce traitement s'applique dans tous les « corps creux », par les orifices prévus par le constructeur, et sur le dessous de caisse.

L'application des produits peut s'effectuer à l'aide d'un procédé « Air-less » (pour les dessous de caisse) ou par pulvérisation pneumatique (pour les « corps creux »).

### REMARQUES :

- 1°) Pour chaque type de véhicule une gamme jointe précise les points d'application des produits anti-corrosion.
- 2°) Il est nécessaire de laver le véhicule à l'eau chaude, notamment les dessous de caisse et les passages de roues puis d'effectuer un séchage.
- 3°) L'application des produits ne peut être effectuée à une température inférieure à 10°, ceux-ci n'étant plus assez fluides.
- 4°) Les portes latérales, la porte de coffre et le capot moteur doivent être maintenus ouverts pendant l'application des produits.

Les sociétés dont les noms figurent au tableau ci-après, distribuent des produits conformes au Cahier des Charges établi par le Laboratoire Chimie Citroën.

Ces produits sont miscibles avec le produit utilisé à l'origine sur certains types de véhicules

*Les prix H.T. indiqués sont valables à la date de parution de cette Note.*

T.S.V.P.

## NOTE D'INFORMATION

N° 75 TT

Le 20 Juillet 1977

Confidentielle  
(Droits de reproduction réservés)

### PAYS INTERESSES :

TOUS PAYS

### VEHICULES

2 CV 4 - 2 CV 6 - DYANE

LN

AMI 8

G Tous Types

CX Tous Types

AZU - AK

H

C 35

### CARROSSERIE

Complément  
de protection  
anti-corrosion

Les prix indiqués sont les prix clients H.T à la date de parution de cette note.

FOURNISSEURS	Produit PN 30 (corps creux)	Prix H.T	Produit PNB (dessous de caisse)	Prix H.T
BLACKSON S.A. 42 bis, rue du Vieux Pont de Sèvres 92100 BOULOGNE Tél : 605-39-56	B. 70 SA	le litre par 20 litres	AIR-LESS	le kilogramme par 50 kilogrammes
SOFATA 55, avenue Anatole France 92700 COLOMBES Tél : 242-30-58	ISOTROL M.L.	10,63 Francs le litre par 200 litres	ISOTROL S.C.	10,63 Francs le litre par 200 litres
LUBREFOR S.A. 5 fer, rue F. de Pressence 92800 PUTEAUX Tél : 506-06-16	Pétrotect 1 x 50	6,52 Francs le kg par 50 Kg	Pétrotect L.W. 1	6,75 Francs le kg par 50 Kg
TEROSON 175, avenue Jean Jaurès 75019 PARIS Tél : 202-50-72	Térotex H. V.	10,50 Francs le litre par 60 litres	Térotex C. R.	7,60 Francs le litre par 60 litres
ASHLAND CHEMICAL FRANCE S.A. Division VALVOLINE Route d'Evry 91360 MAROLLES-EN-HUREPOIX Tél : 083-14-63	Tectyl 400 C	9,80 Francs le litre par 60 litres	Tectyl 894 C	9,80 Francs le litre par 60 litres